Montataire
VILLE DE L'OISE

Rentrée scolaire à Montataire, à partir du 25 mai 2020.

Les enfants de Montataire n'ont pas retrouvé le chemin de l'école le 11 mai 2020. Suite

aux annonces gouvernementales laissant la responsabilité complète aux élus locaux d'organiser

la rentrée scolaire dans ce contexte de crise liée au coronavirus, Monsieur le Maire avait décidé

de repousser la réouverture des écoles et de consulter les parents d'élèves, les enseignants et les

services municipaux.

Après concertation avec tous les partenaires, les élus municipaux ont décidé de

permettre aux enfants de la grande section de maternelle au CM2 de retrouver progressivement

le chemin de l'école à partir du **lundi 25 mai**. Toutes les classes seront divisées en deux groupes

accueillis une semaine sur deux les lundi, mardi et jeudi. Le vendredi étant consacré à

l'enseignement à distance et au grand nettoyage des écoles. La restauration scolaire et le

périscolaire sont ouverts et organisés en fonction de ces dispositions.

En raison de la difficulté liée à leur jeune âge et toujours dans l'intérêt du bien-être des

enfants, Monsieur le Maire et les membres du bureau municipal ont fait le choix de ne pas

rouvrir les classes de toute petite, petite et moyenne section de maternelle.

Les enseignants de la ville, l'Inspectrice de circonscription de l'Education nationale et

les services municipaux travaillent sans relâche pour accueillir les élèves dans les conditions de

sécurité sanitaire maximum, voulues par la municipalité.

Pour les parents qui en auraient besoin un document attestant de la fermeture des écoles

de Montataire jusqu'au 25 mai est téléchargeable sur le site internet de la ville.

Chaque direction d'école prendra attache avec les familles pour l'organisation concrète

des groupes.

A Montataire, mercredi 13 mai 2020